

GRASSET Bernard, Michel

Etat civil :

Né le 23 décembre 1933 à La Rochelle (Charente-Maritime).

Famille :

Fils d'Edmond Grasset, Instituteur, fils d'agriculteur, né le 8 décembre 1884 (désigné par la Résistance comme préfet de Charente-Maritime à la Libération mais tué par la Milice le 8 mai 1944) et de Hélène Eyrolles (née à la Guenne (Corrèze) le 15 mai 1896).¹ Marié le 6 novembre 1961 à Marianne Dumas (née à Paris le 11 avril 1937). Pas d'enfants.

Formation :

Lycée de La Rochelle. Lycée Lakanal à Sceaux. Diplômé de l'Institut d'études politique de Paris. Faculté de droit de Paris. Licence en droit. Ancien auditeur de l'Institut des hautes études de défense nationale (I.H.E.D.N.).

¹ “ Edmond Grasset est né à Angoulins (Charente-Inférieure), mort le 8 mai 1944 à Paris; journaliste; militant socialiste de la Charente-Inférieure.

Issu d'une famille de petits propriétaires exploitants, Edmond Grasset fit ses études au cours complémentaire Boufland de La Rochelle et à l'Ecole normale d'instituteurs de la même ville; il en sortit en 1914. Engagé volontaire à la déclaration de guerre, il combattit dans l'infanterie et prit part aux combats de la Somme et de Verdun, avant d'être versé dans l'aviation. Il revint de la guerre gazé, réformé à 100%, décoré de la Médaille militaire et de la Croix de guerre. Il se consacre alors à l'action politique. Ayant d'abord adhéré au Parti Communiste (il fut élu en 1922 secrétaire du bureau de la SFIC de La Rochelle, en remplacement de Geoffroy démissionnaire qui passa trésorier), il adhéra ensuite à la SFIO dont il devint secrétaire fédéral en 1929. L'action d'Edmond Grasset devait profondément marquer le mouvement socialiste en Charente-Inférieure. Doté d'un grand prestige auprès des militants, “ toujours empressé et souriant même dans les circonstances les plus graves ”, pacifiste, “ dénonçant en 1938 une Europe qui n'est plus qu'une immense usine à canons ”, il contribua à passer les effectifs de sa fédération de 900 adhérents à 3000 (dont 500 appartenants aux Jeunesses). Journaliste de talent, il publia en 1924 *Les fils d'Ubu roi*, où il attaquait avec verve les représentants du Bloc national, Poincaré, Chéron, Bérard et le polémiste de l'Action française, Léon Daudet. En 1931, il lança *La voix socialiste*, hebdomadaire dont il était le directeur et l'éditorialiste. Edmond Grasset fut à plusieurs reprises la candidat du Parti socialiste. Conseiller municipal de La Rochelle de 1929 à 1935, il se présenta sans succès aux élections législatives, à Saintes en 1928 (1541 voix) et 1932 (1839 voix), à La Rochelle en 1936 (lors de cette dernière élection 2587 voix), il se désista au second tour en faveur de René Chateau, candidat radical rallié au Front populaire qui fut élu. En 1937, il fut élu conseiller général de La Rochelle par 22 868 voix contre 1543 voix au candidat de la droite.

Résistant de la première heure, Edmond Grasset s'attacha en particulier à fournir des renseignements aux armées alliées; il organisa également des parachutages d'armes et les premiers groupes de résistants armés. En 1943, il échappa de peu à la Gestapo et dut fuir avec sa femme et ses deux enfants à La Roche-sur-Yon, puis à Paris, ce qui ne l'empêcha pas de poursuivre son action dans la lutte clandestine contre l'Occupant. animateur de “ Libération-Nord ” et du “ Parti socialiste clandestin ” pour le Sud-Ouest, responsable d'un réseau de renseignements, tous ces titres lui valurent d'être désigné par le Comité de Libération départemental et par le Conseil national de la Résistance, comme préfet de la Charente-Maritime en 1944. Le 8 mai 1944, à la veille de regagner son département pour y assumer ses responsabilités, il tomba assassiné par deux miliciens, rue Thénard à Paris, en face du collège de France; Edouard Depreux qui l'accompagnait échappa à la mort.

Oeuvres : *Les fils d'Ubu roi*, Paris, Editions J. Clar, 1924. Collaboration à *La voix socialiste*. ”

Y. Dauriac, “ Edmond Grasset ”, Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français, Editions de l'Atelier, 1997, [CD-ROM].

Service militaire :

Mobilisé le 3 juillet 1959.²

Carrière :

-1959 :

24 mars 1959 : Inscrit sur la liste d'aptitudes aux fonctions de Chef de Cabinet de préfet le 24 mars 1959.³

23 avril 1959 : Chef de cabinet du préfet des Ardennes (23 avril-11 mai 1959).

-1961 :

3 novembre 1961 : Chef de cabinet du préfet de la Haute-Marne (3-21 novembre 1961).⁴

-1964 :

18 novembre 1964 : Sous-préfet (2^e classe) de l'Inini (18 novembre 1964-1er janvier 1965).⁵

-1967 :

Secrétaire général des Basses-Alpes (27 juin-11 juillet 1967).⁶

-1968 :

11-12 octobre 1968 : Sous-préfet de Saint-Benoît (Réunion).⁷

-1970 :

1er janvier 1970 : Sous-préfet (1^{ère} classe) de Saint-Benoit (Réunion).

-1972 :

20 mars 1972 : Secrétaire général de la Réunion (20 mars-14 avril 1972).⁸

-1974 :

1er août 1974 : -Conseiller technique au cabinet du Secrétaire d'Etat aux Départements et Territoires d'Outre-Mer (Joseph Comiti ?⁹ Olivier Stirn, 1er ministre Chirac 27 mai-25 août 1974).^{10/11}

-Hors cadres, adjoint au Directeur central de la Sécurité publique (1974).¹²

16 décembre 1974 : Détaché en qualité d'Administrateur Civil (1^{ère} classe).¹³

² René Bargeton, Dictionnaire biographique des préfets septembre 1870-mai 1982, Paris, Archives Nationales, 1994, p. 271. BDIC Nanterre.

³ Messages, n°268, mai 1978, p. 19.

⁴ Messages, n°268, mai 1978, p. 19.

⁵ Messages, n°268, mai 1978, p. 19.

⁶ Messages, n°268, mai 1978, p. 19.

⁷ Messages, n°268, mai 1978, p. 19.

⁸ Messages, n°268, mai 1978, p. 19.

⁹ Bulletin Quotidien, 30 juin 1988, p. 10, [BNF, 4. JO. 28762]

¹⁰ Messages, n°268, mai 1978, p. 19.

¹¹ René Bargeton, Dictionnaire biographique des préfets septembre 1870-mai 1982, Paris, Archives Nationales, 1994, p. 271. BDIC Nanterre.

¹² Messages, n°268, mai 1978, p. 19.

¹³ René Bargeton, Dictionnaire biographique des préfets septembre 1870-mai 1982, Paris, Archives Nationales, 1994, p. 271. BDIC Nanterre.

-1975 :

1er mars 1975 : Sous-préfet Hors Classe (1975).^{14/15}

-1977 :

21 septembre 1977 : Chef de cabinet (21 septembre 1977) du Secrétaire d'Etat aux Postes et Télécommunications (Norbert Ségard)¹⁶, (en remplacement de Jean-René Fontaine, arrêté n°2733 du 21 septembre 1977, J.O. du 27 septembre 1977¹⁷).

-1978 :

24 février 1978 : Administrateur Civil Hors Classe.¹⁸

13 avril 1978-novembre 1980 [¹⁹] : Directeur de cabinet 13 avril 1978 (arrêté n°1269 du 12 avril 1978 J.O. du 13 avril 1978²⁰) de Norbert Segard secrétaire d'Etat aux Postes et Télécommunications (1978-1980) (membre du cabinet : A. Darrigrand²¹, G. Souchard (chef de cabinet nommé au même moment²²), J. Schmit (conseiller technique nommé en même temps²³).

19 octobre 1978 : C'est lui qui signe pour N. Segard en tant que Directeur du cabinet l'Instruction du 19 octobre 1978 encadrant l'expérimentation d'une nouvelle organisation des services territoriaux des Télécommunications, et portant création de délégués interrégionaux aux télécommunications.²⁴

-1979 :

28 juin 1979 : Assiste à la séance du Conseil Supérieur des Postes et Télécommunications (avec entre autres N. Segard, Daucet, Legouet, Simon, Moulin). Au cours de la séance sont abordés les questions du Budget de 1980, les grandes lignes du Budget de 1978 pour des besoins de comparaison, les premières informations disponibles sur l'exécution en cours du Budget de 1979, les informations statistiques et comptables qui permettent de suivre les PTT dans le temps.²⁵

29 novembre 1979 : Désigné (en même temps que entre autres Darrigrand, Pascaud, Simon, Delmas, Babin, Roulet, Daucet, Legouet) comme Commissaire du Gouvernement pour

¹⁴ Messages, n°268, mai 1978, p. 19.

¹⁵ René Bargeton, Dictionnaire biographique des préfets septembre 1870-mai 1982, Paris, Archives Nationales, 1994, p. 271. BDIC Nanterre.

¹⁶ René Bargeton, Dictionnaire biographique des préfets septembre 1870-mai 1982, Paris, Archives Nationales, 1994, p. 271. BDIC Nanterre.

¹⁷ Bulletin Officiel des P.T.T., 1977, "Saumon", Cab, 1056 cab 30, p. 163.

¹⁸ René Bargeton, Dictionnaire biographique des préfets septembre 1870-mai 1982, Paris, Archives Nationales, 1994, p. 271. BDIC Nanterre.

¹⁹ Bulletin Quotidien, 30 juin 1988, p. 10, [BNF, 4. JO. 28762]

²⁰ Bulletin Officiel des P.T.T., 1978, "Saumon", cab, 1031 cab 20, p. 163.

²¹ Nommé Directeur de cabinet de Norbert Segard Secrétaire d'Etat aux P.T.T. par arrêté publié au J.O. le 13 avril 1978. Messages, n°268, mai 1978, p. 19.

²² Bulletin Officiel des P.T.T., 1978, "Saumon", cab, 1032 cab 21, p. 165.

²³ Bulletin Officiel des P.T.T., 1978, "Saumon", cab, 1032 cab 21, p. 165.

²⁴ Bulletin Officiel des P.T.T., 1978, "Saumon", cab, 1065 cab 42, p.1.

²⁵ P.V. de la séance du Conseil Supérieur des Postes et Télécommunications du 28 juin 1979, archives des P et T, archives F. Aron, Chemise cartonnée beige "Budget annexe des Postes et Télécommunications. Projet de loi de Finances pour 1980", A.N., C.A.C. 19850370/2 (F90 bis 6656).

assister le Secrétaire d'Etat aux Postes et Télécommunications (N. Segard) pendant les débats sur le projet de loi finances pour 1980 (Budget annexe des Postes et Télécommunications).²⁶

En 1979 N. Segard met au point le projet de Budget pour 1980 qu'il envoie au ministre du Budget. Télécommunications. 1-Investissements. Nécessité des investissements dans les télécommunications (niveau des autorisations d'engagement pour 1980 de 27. 020 MF = le reconduction en Francs constants majorées d'une dotation supplémentaire de 320 MF destinée à soutenir l'emploi dans l'industrie des Télécommunications. Mais nécessité d'augmenter le nombre de lignes principales impliquera une amélioration permanente de la gestion du réseau et la poursuite de l'effort de réduction des coûts des matériels.

2-Effectifs : 8000 emplois nouveaux demandés correspondant à une croissance de 5%. 3-Crédits de fonctionnement : Grave détérioration à cause des décisions budgétaires en 1978 et 1979. Pour 1980 mettre les moyens de services (entretien, énergie, carburants) au niveau de l'existence d'un parc téléphonique et permettre une gestion plus rationnelle des investissements réalisés. II-Postes. 1-Investissements prévus : 2. 137, 6 MF correspondant à près de 50 % (1. 030 MF) de la continuation du programme d'action prioritaire de modernisation des centres de tri (réduire les travaux manuels). Maintien en l'état et renouvellement du parc immobilier des services postaux, surtout que la rénovation du réseau a été pratiquement arrêtée en 1978 et 1979 et qu'il en a été de même de l'équipement en bureaux de poste des zones récemment urbanisées. 2-Effectifs. La dotation supplémentaire demandée s'élève à 3 200 agents (+1. 1%) tient compte de la croissance de l'activité des services postaux et financiers et de l'incidence sur les effectifs de la mise en place d'équipements automatisés dans les centres de tri et des chèques postaux. Parmi ces 3200 emplois et compte tenu de l'expérience de la gestion des personnels auxiliaires, il apparaît indispensable de prévoir un complément de la dotation en heures d'auxiliaires pour assurer le renfort et le remplacement. 3-Crédits de fonctionnement. Tensions de plus en plus fortes constatées sur ces dotations, ce qui mérite un examen attentif. III-Mesures en faveur du personnel. 1-Mesures indemnitaires et statutaires. L'expansion et la modernisation des services, les réorganisations, les gains de productivité font peser sur le personnel des contraintes dont il convient de tenir compte. Tant à la Poste qu'aux Télécommunications, les objectifs assignés ne pourront être atteints que si l'adhésion du personnel et notamment des cadres est obtenue. (...) Au moment où un effort nouveau de productivité va être demandé aux agents, notamment à la Poste, j'insiste particulièrement pour que puissent être retenues les mesures indemnitaires et statutaires que je propose et qui sont de nature à réduire les tensions du climat social des PTT. 2-Action sociale. (...) Pour 1980, j'estime nécessaire de prévoir un renforcement des effectifs des Services Sociaux d'une centaine de personnes, ainsi qu'un montant d'investissements sociaux de 390 MF (déjà pris en compte dans les investissements des Postes et des Télécommunications). Pour assurer l'équilibre du budget présenté, le besoin de financement s'élève, sur la base des tarifs prévus fin 1979, à 10. 806 MF, c'est-à-dire à un montant inférieur à celui du budget de 1979. Je rappelle que, sur le montant de 10. 806 MF à financer, plus de 2. 000 MF proviennent du niveau des tarifs de presse, qui demeurent excessivement bas, malgré les relèvements successifs réalisés depuis 1974. Je souhaiterais vivement, conformément aux propositions que j'ai faites au Comité interministériel sur la Poste, que le budget général puisse, en 1980, apporter une première contribution au financement du transport et de la distribution de la presse. (...) S'agissant des tarifs, un

²⁶ Copie du décret, 29 novembre 1979, archives des P et T, archives F. Aron, Chemise cartonnée beige " Budget annexe des Postes et Télécommunications. Projet de loi de Finances pour 1980 ", A.N., C.A.C. 19850370/2 (F90 bis 6656).

relèvement de 4% de la taxe de base téléphonique est envisagé pour le 1er avril 1980 (incidence 1. 200 MF pour 1980)".²⁷

-1980 :

16 septembre 1980 : Lors de la réunion de travail des chefs de service régionaux de la Poste, B. Grasset directeur de cabinet du secrétaire d'Etat aux P.T.T., a souligné la qualité du travail qui a été accompli et qui a été marqué notamment par des redéploiements d'emplois et des réorganisations permettant à la Poste, malgré la progression très faible de ses moyens, de faire face honorablement à sa mission. " Evoque également le sérieux effort dans le domaine des délais d'acheminement où " un léger mieux est maintenant observé par rapport à l'année dernière. Les résultats de juillet ont été particulièrement bons; ceux du mois d'août également. Quant au mois de septembre, il se présente, pour l'heure sous les meilleurs auspices." Enfin, pour M. Grasset " il est important que la qualité du service postal, qui fait l'image de la Poste dans le public, retrouve un niveau qui la mette à l'abri des critiques dont elle est périodiquement l'objet, notamment dans la presse."²⁸

31 décembre 1980 : Préfet des Hautes-Alpes (31 décembre 1980-24 janvier 1981).

-1981 :

16 juillet 1981 : Préfet délégué pour la police auprès du préfet du Rhône (16-27 juillet 1981).²⁹

-1984 :

17 juillet-6 août 1984 : Commissaire de la République du département de la Charente-Maritime (17 juillet-6 août 1984)³⁰

-1986 :

25 avril-12 mai 1986 : Commissaire de la République du département du Finistère (25 avril-12 mai 1986).³¹

-1988 :

14 juillet 1988 : Préfet (hors classe), délégué du gouvernement pour la Nouvelle Calédonie et dépendances et les Iles Wallis et Futuna, Haut Commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et dépendances (14 juillet 1988).³² Aura ainsi autorité sur Wallis et Futuna " afin d'établir une autorité unique sur les mouvements de population dans cette région." Il sera assisté d'un préfet délégué pour le développement économique, M. J.-F. Denis, d'un

²⁷Note du Secrétaire d'Etat aux Postes et Télécommunications N. Segard au ministre du Budget, s.d. [1979] archives des P et T, archives F. Aron, Chemise cartonnée rose "Budget annexe des Postes et Télécommunications. Projet de Budget pour 1980. "Grandes Masses". II-Mesures propres aux branches", A.N., C.A.C. 19850370/2 (F90 bis 6656).

²⁸La Lettre hebdo. L'hebdomadaire des activités économiques et financières liées à la Poste, 22 septembre 1980, n°67, archives des P.T.T., A.N., C.A.C., 840665/4 (F 90 bis 6345).

²⁹ René Bargeton, Dictionnaire biographique des préfets septembre 1870-mai 1982, Paris, Archives Nationales, 1994, p. 271. BDIC Nanterre.

³⁰ Messages, n°268, mai 1978, p. 19.

³¹ Messages, n°268, mai 1978, p. 19.

³² René Bargeton, Dictionnaire biographique des préfets septembre 1870-mai 1982, Paris, Archives Nationales, 1994, p. 271. BDIC Nanterre.

Mélanésien M. Jacques Iekawe, sous-préfet, étant pour sa part nommé secrétaire général du territoire.³³

29 juillet 1988 : dans une interview accordée au journal *Libération*, le Premier ministre Michel Rocard répond à la question de savoir si le haut commissaire Bernard Grasset dispose d'une autorité suffisante vis-à-vis de ses interlocuteurs [FLNKS et RPCR] : " Il n'y a pas de frontière étanche entre le gouvernement et les plus élevés de ses fonctionnaires. (...) Le Haut-commissaire est investi de notre totale confiance politique."³⁴

-1990 :

5 décembre 1990 : Préfet de la région Picardie, Préfet de la Somme (5 décembre 1990).³⁵

-1991 :

10 juillet 1991 : Préfet hors cadres en service détaché, Directeur général de la Police nationale (10 juillet 1991-1993).

-1993 :

21 avril 1993 : Préfet de la région Bretagne et d'Ille-et-Vilaine (21 avril 1993).

Décembre 1993 : Hors cadre (décembre 1993).

-1994 :

En congé spécial (1994).

Activités associatives, politiques, syndicales :

-1997 :

1er juin 1997 : Elu le 1er juin 1997 député de la Charente-Maritime inscrit au groupe socialiste.

-1998 :

Le 9 décembre 1998 l'Assemblée nationale a créé une commission d'enquête sur le Département Protection Sécurité (D.P.S.) du Front National et c'est Bernard Grasset qui rend six mois plus tard, le 3 juin un rapport de 240 pages sur les activités de ce département du F.N., rapport dans lequel il affirme que les agissements du D.P.S. ne permettent pas d'aboutir à sa dissolution.³⁶ Rapporteur en tant que député de Charente Maritime du texte présenté à l'Assemblée nationale par le ministre de la Défense Alain Richard le 12 février 1998 sur la mise en place d'une Commission du secret défense. Partisan que des parlementaires fassent partie de cette commission³⁷, ce qui est adopté en première lecture à l'Assemblée Nationale le 12 février 1998, et d'accord pour qu'ils soient choisis dans les rangs aussi bien de la Majorité

³³ Bulletin Quotidien, 30 juin 1988, p. 10, [BNF, 4. JO. 28762]

³⁴ Bulletin Quotidien, 29 juillet 1988, p. 5, [BNF, 4. JO. 28762]

³⁵ René Bargeton, Dictionnaire biographique des préfets septembre 1870-mai 1982, Paris, Archives Nationales, 1994, p. 271. BDIC Nanterre.

³⁶ Raphaëlle Bacqué, " La commission d'enquête rend public son rapport pour le service d'ordre du FN ", Le Monde, 4 juin 1999, p. 13.

³⁷ Clarisse Fabre, " Les parlementaires veulent siéger à la commission du secret-défense ", Le Monde, 13 février 1998, p. 6.

que de l'Opposition.³⁸ Une des seules personnalités mobilisées par le Parti Socialiste pour prôner le “ Oui ” lors du référendum en Nouvelle-Calédonie.³⁹ Auteur d'un rapport qui a attiré l'attention du ministre de la Défense Alain Richard sur les risques de développement d'esprit malsain dans les lycées militaires et la nécessité d'ouvrir le recrutement des professeurs de ces lycées aux universités, février 1999.⁴⁰ Auteur d'un document sur la refonte de l'Armée française sur “ Les relations entre la nation et son armée ” dont la commission de la défense de l'Assemblée Nationale a autorisé la publication.⁴¹

Oeuvres, articles, rapports, cours, violon d'Ingres, entretiens :

-1999 :

Rapport : Assemblée Nationale, Rapport fait au nom de la Commission d'enquête sur les agissements, l'organisation, le fonctionnement, les objectifs du groupement de fait dit Département protection sécurité et les soutiens dont il bénéficierait, Président, Guy Hermier, rapporteur Bernard Grasset, Paris, Assemblée Nationale, 1999, 239 et 544 p. (t. 1 et 2).

Rapport : Assemblée Nationale, Rapport d'information sur les relations entre la Nation et son armée, déposé par la Commission de la défense nationale et des forces armées et présenté par M. Bernard Grasset, Paris, Assemblée Nationale, 1999, 65 p.⁴²

Décorations, distinctions honorifiques :

Chevalier de la Légion d'honneur (31 décembre 1985), Officier de l'Ordre National du Mérite, Chevalier du Mérite Maritime, Mérite Agricole, Officier des Palmes académiques, Officier du Mérite de la République Tunisienne, Commandeur de la couronne du Chêne (Luxembourg).⁴³ Titulaire de la médaille d'argent de la Jeunesse et des Sports.⁴⁴

³⁸ Clarisse Fabre, “ Les parlementaires ont obtenu de siéger à la commission du secret-défense ”, Le Monde, 14 février 1998, p. 6.

³⁹ Jean-Louis Saux, “ Nicolas Sarkozy prône le “ oui ” au référendum en Nouvelle-Calédonie ”, Le Monde, 5 novembre 1998, p. 8.

⁴⁰ Jacques Isnard, “ Alain Richard lance une réflexion sur l'évolution des lycées militaires ”, Le Monde, 27 février 1999, p. 30.

⁴¹ Jacques Isnard, “ L'armée française en quête d'une éthique ”, 4 mars 1999, p. 18.

⁴² [BNF 1999-43127]

⁴³ Who's who in France 1998-1999, 30ème édition, Paris, éditions Jacques Lafitte, 1998, p. 822 et René Bargeton, Dictionnaire biographique des préfets, septembre 1870-mai 1982, Paris, Archives nationales 1994, p. 271-272.

⁴⁴ Messages, n°268, mai 1978, p. 19.